



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, MRC DE LA MITIS

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

Avis PUBLIC est donné par Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mercredi 14 décembre 2022 à 20h15, à la salle Louis-Dupéré situé au 103 Leblanc à Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. **Ouverture de la séance extraordinaire**
2. **Vérification de l'avis de convocation**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit pour la fin de décembre 2022**
5. **Adoption du règlement 315-22 portant sur les prévisions budgétaires, la taxation et la tarification pour l'année 2023**
6. **Vœux de Noël aux citoyens**
7. **Clôture et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 8 décembre 2022

Frédérick Lee, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédérick Lee directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité soit le hall d'entrée du bureau municipal et le Centre Polyvalent de Saint-Gabriel-de-Rimouski le 8 décembre 2022.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 8^e jour de décembre 2022

Frédérick Lee, directeur général, secrétaire-trésorier